



## Mot du président

### L'après négo

Bonjour à toutes et à tous,

Ça fait déjà quelques mois que la négociation nationale semble terminée. Pourtant, rien n'a changé concrètement. Pire encore, dans certains établissements, il y a un sentiment de recul dans les présentations d'organisation scolaire qui sont faites. Que se passe-t-il ?

### Écriture

Certe, la négociation comme telle, autour d'une table, est belle et bien terminée. Il reste néanmoins à ficeler le tout à l'intérieur de textes cohérents qui doivent refléter au mieux les discussions qui ont permis d'arriver à une entente. Cette écriture est un exercice rigoureux qui nécessite aussi des échanges. Encore aujourd'hui, il est réaliste de croire que ce travail soit terminé en juin. À suivre...

### Règles budgétaires :

La volonté ferme du ministre de terminer toutes les étapes d'affectation au 8 août a eu comme conséquence de devancer tout le processus d'organisation scolaire. Même si nos négociateurs ont fortement insisté sur l'importance d'avoir les règles budgétaires plus tôt afin de bien travailler l'organisation scolaire, malheureusement, l'information arrive au compte-goutte. Certes, une gestion saine et prudente des fonds est nécessaire, mais jusqu'où ? À chacune des occasions qui se présente à nous, nous dénonçons les organisations que le personnel enseignant de l'école, qui connaît les besoins de leurs élèves, juge de catastrophique. L'ajout de service a des limites.

### Au final, ça va donner quoi ?

C'est dans la mise en place des nouvelles mesures que nous pouvons davantage le constater. Il y aura certainement des ajustements à faire. Il sera très important de valider les informations. C'est toujours gagnant d'avoir une autre version.

En terminant, je tiens à féliciter Nadine Robitaille pour son élection à la vice-présidence à l'action et mobilisation de notre organisation. Aussi, un gros bravo à Nathalie Simard pour sa candidature à ce poste. Merci de votre intérêt à vous investir dans notre organisation.

Bonne continuité !

Éric

VOL. L, no 7

Édition du 26 avril 2024

Journées de suppléance pour la correction des épreuves ministérielles

Consultation « Unis pour l'école »

Fête du syndicat

Dates à retenir

Échelon salarial

## Journées de suppléance pour la correction des épreuves ministérielles de fin d'année 2023-2024

Nous vous rappelons que les règles budgétaires de fonctionnement prévoient la **mesure 15130** qui contribue au financement de journées de suppléance afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction ou l'administration des épreuves ministérielles. À cette mesure s'ajoutent les libérations obtenues avec l'annexe 5 de l'Entente nationale pour la correction des épreuves obligatoires au primaire.

Voici le résumé des journées de libération financées par le ministère de l'Éducation pour la **correction des épreuves obligatoires** et **l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire** pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Niveau	Épreuves	Mesure 15130	Annexe 5	Total des journées de libération
4 <sup>e</sup> année du primaire	Épreuves obligatoires de français, langue d'enseignement (lecture et écriture)	Une journée	Une demi-journée	Une journée et demie
6 <sup>e</sup> année du primaire	Épreuves obligatoires de français, langue d'enseignement (lecture et écriture) et mathématique	Une journée	Une journée	Deux journées
2 <sup>e</sup> année du secondaire	Épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement (écriture)	Une demi-journée par groupe		Une demi-journée par groupe
5 <sup>e</sup> année du secondaire	Épreuve unique d'interaction orale en langue seconde qui se déroule en groupes de discussion	Une demi-journée par groupe		Une demi-journée par groupe

En ce qui concerne la **mesure 15130**, les libérations sont calculées **par groupe**. Le Ministère calcule le nombre de groupes à financer à partir de l'effectif scolaire déclaré au 30 septembre.

Il est à noter que les élèves dans les groupes à plus d'une année d'études (GPAE) contribuent en partie au calcul de cet effectif. Les centres de services scolaires (CSS) reçoivent les allocations à posteriori de cette déclaration. La mesure ne contraint cependant pas le CSS à distribuer les libérations d'une manière précise. Rien n'empêche un CSS d'octroyer une libération pour la correction des épreuves ministérielles aux titulaires d'un GPAE, mais rien ne l'oblige non plus.

En ce qui concerne l'**annexe 5**, considérant que notre convention collective n'associe pas ces libérations au groupe ou à un nombre d'élèves, nous croyons qu'il est opportun de revendiquer les libérations pour toute enseignante ou tout enseignant devant effectuer de la correction des épreuves de français pour les élèves de 4<sup>e</sup> ou de 6<sup>e</sup> année, indépendamment du nombre d'élèves dont il a la responsabilité, et donc, incluant les titulaires de GPAE. Advenant le non-respect de l'annexe 5, celle-ci peut faire l'objet de griefs.

# Invitation à la consultation

## « Unis pour l'École : ma voix, notre impact! »

La consultation est accessible du 15 au 28 avril 2024.

Les problèmes auxquels font face nos écoles font souvent la manchette : détérioration de la santé mentale des élèves, violence, pénurie d'enseignantes et d'enseignants, épuisement du personnel scolaire, etc. Ces enjeux risquant d'affecter la réussite scolaire des élèves et la santé et le bien-être de tous les acteurs de l'école sont bien connus, mais est-il possible de dégager des consensus sur les priorités et les stratégies d'action pour améliorer la situation?

*Unis pour l'École : ma voix, notre impact!* est une consultation publique invitant les acteurs des milieux scolaires (enseignants, membres du personnel non enseignant, directions d'écoles, parents et organismes communautaires) à identifier les enjeux incontournables pour eux, ainsi qu'à répertorier les solutions déjà mises en place ou souhaitées pour y remédier.

La FSE-CSQ est partenaire de ce projet et vous invite à participer à ce sondage en ligne dans lequel vous pourrez identifier les problèmes les plus urgents en éducation et, si possible, les stratégies pouvant y remédier (prévoir environ 15 minutes et notez que la plateforme en ligne est sécurisée).

**UNIS POUR L'ÉCOLE :  
MA VOIX,  
NOTRE IMPACT!**

Que vous fassiez partie du corps enseignant, du personnel non-enseignant, de l'équipe de direction, que vous soyez parent ou membre de la communauté, **CETTE INVITATION EST POUR VOUS!**

Les problèmes auxquels les écoles sont confrontées sont bien connus. Or, aucune consultation réalisée à ce jour n'a réuni tous les acteurs et exploré toutes les facettes de ces défis. Il est temps de passer à l'action!

Voici une opportunité unique de faire entendre vos idées pour soutenir la réussite scolaire et le bien-être des acteurs scolaires!

Plus nous serons nombreux à y participer, plus les enjeux jugés prioritaires et les stratégies recensées seront représentatifs de ce qui est vécu dans toutes les régions du Québec.

**Votre Rôle**

**SUR UNE PLATEFORME EN LIGNE SÉCURISÉE :**

Identifier les enjeux les plus pressants auxquels sont confrontés les acteurs de l'école et les solutions pour résoudre ces problèmes. (15 min.)

**ET/OU**

Regrouper les stratégies les plus populaires pour identifier celles ayant le plus fort potentiel d'impact. (15 min.)

**Résultats attendus**

1. Liste exhaustive des enjeux prioritaires et des solutions souhaitées dans la province.
2. Répertoire des initiatives en place pour répondre à ces défis.
3. Avoir un portrait des enjeux prioritaires identifiés dans ma région.

**Comment participer à ce projet de recherche ?**

Allez directement sur la plateforme en ligne de la consultation.

TIRAGE DE **3** CARTES-CADEAUX VALEUR DE 100 \$

Visitez notre site, pour plus d'information et du matériel de promotion pour votre école, institution ou association.

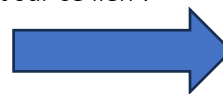
\*op. dirigé par Isabelle Quétel-Morin et Sylvain Côté, à été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture de l'Université de Montréal n°2023-4943

Logos des partenaires : FSE-CSQ, Québec, Université de Montréal, Observatoire



Accédez à la consultation avec le code QR ou en cliquant sur le lien suivant : [ca.plgn.app/fr/opes/ideation](https://ca.plgn.app/fr/opes/ideation).

Pour toute question, visitez le site Internet de la consultation en cliquant sur ce lien : [observatoireenfants.ca/fr/unis-pour-lecole-ma-voix-notre-impact/](https://observatoireenfants.ca/fr/unis-pour-lecole-ma-voix-notre-impact/)



**Votre voix compte, faites-la entendre!**



## Fête du syndicat

Le 6 juin prochain, à la salle François-Larochelle, nous soulignerons la retraite de :

**Annie Bellavance**  
**François Carrier**  
**Gina Cloutier**  
**Sylvain Côté**  
**Janic Deschênes**  
**Maryse Dion**  
**Nathalie Dupéré**  
**Joël Gagné**  
**Manon Gaudreault**  
**Sonia Gaudreault**  
**Jacinthe Girard**  
**Yves Harvey**  
**Caroline Mc Nicoll**  
**Catherine Tremblay**  
**Éric Vallée**

Les collègues qui désirent participer à la soirée sont invités à communiquer avec la personne déléguée de leur établissement.

Les membres des autres établissements qui désirent souligner le départ d'une personne retraitée sont priés de communiquer avec le Centre syndical au 418 662-7692

## Dates à retenir :

1<sup>er</sup> mai :

Date limite -  
[Demande de congé sans traitement](#)

14 mai 2024 :

Assemblée générale des finances et des élections :  
[formulaire de mise en candidature](#)

21-22 et 23 mai :

Affectation du personnel enseignant

## Échelon salarial

Cette année, le changement d'échelon se fera à la fin de l'année scolaire. C'est la normalité qui est de retour. Exceptionnellement, en 2022-2023, l'avancement de l'échelon avait été fait le 31 mars en raison de l'intégration à la nouvelle structure salariale.